



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E171269 VALABLE JUSQU'AU 16/10/2026

ÉDITÉ LE 08/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/07/2017
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/09/2022
102 000

Raison sociale : ID CONSTRUCTION

5 RUE DU MOULIN DE LA PLANCHE
95420 MAGNY-EN-VEXIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Téléphone : 06 37 14 40 84
Portable : 06 37 14 40 84
Fax :

Siret : 830 938 551 00033

Site Internet :

Code NACE : 4399C

E-mail : sasidconstruction@gmail.com

Numéro caisse de congés payés : 2148895-001-

Responsabilité légale :
TIMIS IOAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010303510804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010303510804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste)	17/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/10/2023
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	17/10/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/10/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	17/10/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/10/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	17/10/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.